

Bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels
Monsieur le Directeur
Inspection Générale de l'Environnement et du Développement
Durable
Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 LA DEFENSE CEDEX

A Cherbourg-en-Cotentin, le 17 novembre 2025

A l'attention de Monsieur le Directeur du BEA-RI

N.réf : CSM0258_07_081 FL
V.réf : accident RM Dijon septembre 2024
Envoi par courriel + LRAR n°

Monsieur le Directeur,

Nous faisons suite à votre rapport BEA-RI-2025-07 qui a retenu notre attention.

Comme vous avez pu le souligner EFINOR MOUTEAU a apporté son concours au bon déroulement de l'enquête, et a pu formuler des observations sur le projet de rapport. Sous la réserve que ces observations ne sont pas jointes en annexe au rapport définitif publié, nous souhaitons vous préciser les suites que nous entendons donner aux recommandations du BEA-RI consistant en des propositions d'amélioration¹ de la sécurité industrielle à l'issue de l'enquête menée.

Recommandations	Commentaires et suivis
S'assurer que les passages de consigne sont réalisés en dehors d'ambiances physiques de travail non propices à la bonne compréhension des instructions, et que le vocabulaire employé ne peut pas prêter à confusion entre deux opérations ;	Par ses observations sur le projet de rapport, EFINOR MOUTEAU a déjà pu commenter cette recommandation, notamment pour exposer les données factuelles propres à ce chantier pour justifier du passage des consignes de sécurité, de l'ambiance de travail, ainsi que l'ordonnancement des opérations réalisées et de la terminologie utilisée pour chacune d'elles. Il convient d'ajouter que le mode opératoire, l'analyse de risques et les consignes étaient déjà réalisés dans un environnement propice à leur bonne compréhension (bureaux, base ou sur chantier en période sans travaux). Comme cela a été le cas pour le chantier considéré, nous nous assurons plus encore que l'ensemble des documents est bien signé et validé par le chef de chantier pour chacun des chantiers en cours ou à venir.

¹ Art. R.501-10 du code de l'environnement



EFINOR

Réaliser un retour d'expérience sur l'efficience du corpus documentaire entourant les travaux en lien avec l'exploitation du site ;	Un document "FOCUS DOC Sécurité" est désormais à compléter et à signer par le Chargé d'Affaires et le Chef de Chantier lors du démarrage de chaque chantier. Ce document de synthèse rappelle les points essentiels de sécurité à vérifier et à formaliser en amont des travaux, et il doit être complété à partir de la documentation chantier déjà existante et validée (PDP, permis de travail et autorisation de travail, mode opératoire, certificat de dégazage...). En complément au certificat de dégazage remis par l'exploitant, un procès-verbal de rétention (ou de contrôle d'absence) de produit est systématiquement établi à chaque risque de départ de feu et avant tout début de travaux concernés. Un lancement d'affaire est réalisé pour chaque chantier avec travaux sur bac ou avec des risques significatifs en prenant en compte le REX d'une affaire similaire.
Tenir informé en temps réel les responsables de l'établissement dans lequel sont réalisés les travaux du déroulement du chantier et de tout changement dans l'organisation des tâches, notamment lors de l'établissement des permis de travaux et permis de feu.	Il est prévu par les plans de prévention que tout changement de déroulement dans les travaux doit être validé par le client. Il est rappelé dans les documents EFINOR MOUTEAU que toute non-conformité doit donner lieu à un arrêt de chantier et que le chargé d'affaires et le client doivent être prévenus. Une réunion interne avec l'ensemble des encadrants de chantiers a déjà été réalisée le 13.12.2024 lors de laquelle ont été exposés l'analyse de l'accident et les actions mises en place. Il a été rappelé lors des entretiens annuels des encadrants leur responsabilité, l'obligation de remplir ces documents et de s'y conformer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabrice LEPOTIER
Président



EFINOR MOUTEAU
688, rue du Maréchal JUIN - ZI Vaux-le-Penil
BP 50535 - 77005 MELUN cedex
Tél. 01 64 39 23 03
SIRET 307 106 757 00049 - Code NAF 2521
mail : efinor-mouteau@efinor.com

Pièces jointes :

Procès-Verbal de contrôle d'absence de produit
Focus 2025/2026 validation document sécurité
Revue d'offre / lancement d'affaire
Retour d'expérience sur affaire